



COMMISSION JEUNES

Rapport d'activité 2014

La commission gère de façon transverse toutes les actions concernant les publics jeunes et accompagne la mise en œuvre de projets éducatifs et sportifs dans les quatre disciplines parapente, kite, cerf-volant et boomerang. Le programme Éduc'en Ciel initié en 2003 est maintenant relayé sur le territoire par un réseau d'acteurs du cerf-volant et plus récemment du boomerang.

Le brevet d'initiation aéronautique en est l'action phare pour le parapente.

Elle est présidée par Boris Ribreux, prof EPS élu au Comité directeur fédéral, coordonnée par un DTN adjoint et animée par deux conseillers techniques, Alain Girard pour le cerf-volant, et Matthieu Lefeuvre pour le kite et le boomerang.

Résumé des activités de la commission pour l'année écoulée :

- Actions jeunes fédérales en parapente et kite :
 - stages jeunes régionaux en kite : **PIDF, Aquitaine, Bretagne (30 jeunes) ;**
 - stages nationaux en parapente : **pilotage à Annecy, camp d'été Démenciel à Orcières-Merlette, détection à Font-Romeu (60 jeunes) ;**
 - projets disciplinaires ou multi-activités portés par des ligues comme **Midi-Pyrénées** ou des CDVL comme **l'Isère, les Alpes Maritimes et la Corrèze***.
- Rencontres sportives nationales (championnat de France UNSS et Open Jeunes kite à Lancieux (22) et parapente à la Réunion sur le premier trimestre 2013-2014 ; respectivement 45 et 70 jeunes)*.
- Relations avec l'Éducation nationale et l'UNSS (convention active jusqu'en 2016).
- Stages de sensibilisation des enseignants du premier et second degré en PP et K (UNSS), cerf-volant (USEP), et boomerang (UNSS).
- Suivi des structures sous convention en collège, lycée, et université, (**22 en PP ; 20 en kite**). **Bienvenue au premier établissement sous convention en boomerang, le collège Marcel Mariotte de Saint-Siméon-de-Bressieux (38) ; coordonnateur : Olivier Chelmas, prof EPS**).
- Subventions proportionnelles au nombre de licences délivrées, et dotation en ailes de kite de tous les établissements conventionnés et sections sportives. **Bienvenue à la nouvelle section sportive parapente du lycée Saint Jacques de Compostelle au Puy-en-Velay ; coordonnateur : Phillipe Guillaud, prof EPS**
- Brevet d'initiation aéronautique (**500 jeunes passent l'épreuve vol libre du BIA ; 40 primes découverte, 7 bourses formation, un stage d'initiation offert**).
- Cerf-volant dans les zones urbaines sensibles, en accompagnement éducatif.
- Aide aux manifestations ou événements labellisés Éduc'en Ciel

* À noter la convention en cours de signature dans ce département avec le conseil général, l'inspection académique, la DDCS et l'association des maires.



Un budget de 32 000 euros est alloué à la commission Jeunes transverse en 2014, dont 23 000 euros pour le volet jeunes et scolaires du second degré et 9 000 euros pour le premier degré. Le ministère en charge des sports apporte 30 000 euros à ce budget transverse par la convention d'objectifs.

L'année 2014 est marquée par la consolidation des actions en kite jeune fédéral et scolaire, et l'arrivée du boomerang dans le paysage, sous l'impulsion de Matthieu Lefeuvre, CTN en charge de ce volet, et de Michel Appriou, élu boomerang au Comité directeur.

La convention nous liant à l'UNSS a été re-signée en 2013, en intégrant aujourd'hui quatre de nos disciplines. Après le parapente, puis le kite et leur championnat UNSS et un Open fédéral Jeunes, le cerf-volant et ses actions plutôt ciblées vers le premier degré et la culture de l'air, **le boomerang prend le chemin de l'école sous l'égide de la FFVL !** Plusieurs documents pédagogiques ont été et seront créés, pour appuyer l'entrée des nouvelles disciplines à l'Education Nationale.

L'option vol libre du brevet d'initiation aéronautique concerne une part croissante des 5000 candidats annuels au BIA sur le territoire (**environ 500 jeunes**). Si le CD rom de préparation fait toujours un « tabac », jusque dans les autres fédérations aéronautiques, les « bourses formation » (200 euros) ont marqué le pas cette année (**seulement 7 délivrées, pour 10 en 2013**). Il est rappelé qu'elles sont acquises à tout jeune titulaire du BIA souhaitant continuer son apprentissage du vol libre en club ou en école, et ce pendant cinq ans. En revanche, les « primes découverte » (30 euros) fonctionnent bien, avec 40 demandes honorées en moyenne chaque année.

Côté Educ'en Ciel, les actions sont toujours aussi nombreuses et variées, et portées aujourd'hui par des structures fédérales, des clubs notamment, mais aussi par des organismes sociaux-éducatifs divers s'adressant à des publics jeunes. Elles visent souvent des publics défavorisés, éloignés des bassins de pratique, ou des élèves du premier degré en milieu rural. La commission Jeunes apporte un soutien technique, matériel et financier à ces actions « cibles » du Ministère.

À noter enfin la possibilité de bonifier les **titres UNSS** et l'inscription sur les **listes ministérielles de sportifs de haut niveau** dans le cadre de **l'option facultative EPS du baccalauréat**. Consultez la [note FFVL](#) sur le sujet.

****Championnat de France UNSS et Open Jeunes 2015 :**

- Parapente à Samoëns (74) du 10 au 12 juin
- Kite à Lancieux (22) du 1er au 3 juin

Jacky Bouvard

DTN adjoint formation et développement
Coordonnateur des actions jeunes et scolaires